

Descripteurs des degrés d'acquisition des compétences professionnelles du PES : Outil d'accompagnement de l'observation du tuteur/vitisteur

Les descripteurs ci-dessous (propositions non exhaustives) sont destinés à éclairer le tuteur quant au degré d'acquisition des compétences professionnelles de l'enseignant stagiaire, en lien avec les observations qu'il peut faire en classe et les entretiens d'explicitation qui s'ensuivent. Ce document pourra contribuer à renseigner les comptes rendus de visite et servir dans ce cadre de recueil éventuel de vocabulaire professionnel. Ce n'est pas un outil conçu en l'état pour être transmis aux PES mais il pourra permettre de décrire les compétences observées lors des entretiens.

Les descripteurs figurant en dernière colonne ne sont pas à appréhender comme une liste exhaustive mais plutôt comme un recueil de possibles selon les situations professionnelles et le contexte d'exercice.

**Les cases grisées correspondent au document ministériel (BOEN mars 2015, fiche 14)*

Compétence	Composante de compétence	Niveau 1	Niveau 2	Descripteurs en visite 3 (semestre 3) ; en visite 5 (semestre 4) <i>Outil élaboré en appui sur la F2F académique / ESPE du 23 janvier 2019 : tuteurs et vitisteurs de PES</i>
Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction				
CC1. Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none"> Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, légalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel. Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative. 	<ul style="list-style-type: none"> Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération. Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées. 	<p>Visite 3 Posture de l'enseignant qui favorise l'incarnation et la transmission des valeurs de la République :</p> <ul style="list-style-type: none"> Traite équitablement tous les élèves de la classe Est attentif à promouvoir l'estime de l'autre dans le respect de ses différences Exerce sa vigilance face aux comportements empreints de stéréotypes Rend explicites les règles de la classe co-construites avec les élèves Veille à la circulation de la parole Inclut les élèves à collaborer <p>Visite 5 Evolution de la posture</p> <ul style="list-style-type: none"> Sollicite tous les élèves Donne aux élèves les moyens de s'investir concrètement au sein de la classe Met en œuvre des activités favorisant le développement de l'esprit critique Met en place des outils favorisant les relations interpersonnelles dans la classe (parole, écrit, dispositifs)
CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement. 	<p>Visites 3 et 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecte les horaires de l'école et la ponctualité (prise de renseignement auprès du directeur d'école) Respecte les obligations réglementaires de service (cf. livret d'accueil p 28, p 32) Renseigne les horaires de l'entrée et de la sortie des élèves Renseigne le cahier d'appel et signale au directeur les cas d'absentéisme fréquent ou de retard régulier (sur le mois) Assure une surveillance active durant le temps de récréation Anticipe les déplacements avec les élèves, veille à la sécurité (place de l'enseignant dans le groupe lors des déplacements, compagne régulier de l'effectif lors des déplacements) Repère les situations relevant de l'enfance en danger et les signale au directeur A pris connaissance du projet d'école <p>Spécificité en école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Veille à la durée de la récréation (complant le temps d'habillage et de déshabillage) Si le PES est en charge d'une classe de PS, participe au décloisonnement pendant la sieste selon l'organisation interne de l'école
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	<ul style="list-style-type: none"> Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. 	<ul style="list-style-type: none"> Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi. Pose et maintient les conditions et les règles d'une vie collective fondée sur le respect mutuel. Distrique l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée. 	<ul style="list-style-type: none"> Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires valorisant les progrès. Participe à sa mesure dans un projet éducatif à l'échelle de la classe, de l'école, de l'établissement. Développe des méthodes de travail qui donnent de l'autonomie et propose des activités qui favorisent la prise de responsabilité. Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne tient pas de propos dévalorisants ou malveillants à l'encontre des élèves et/ou des adultes Met en valeur les différentes compétences des élèves Adopte une attitude positive, respectueuse et motivante pour les élèves ; procède à une répartition non discriminante des élèves dans la classe Garantit la sécurité physique et affective des élèves Réfléchit à l'inscription de ses enseignements dans le cadre du parcours citoyen de l'élève <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Met à disposition de l'élève différents outils lui permettant de réaliser la tâche demandée, et l'encourage à les utiliser Met en œuvre une ou des actions dans le cadre du parcours citoyen de l'élève

	<ul style="list-style-type: none"> Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles. 			
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement				
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> S'exprime avec clarté et précision à l'oral et à l'écrit en prenant en compte son interlocuteur. Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilise le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires. Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> S'exprime avec une qualité de langue adaptée à la fois à sa fonction et aux différents interlocuteurs (élèves, collègues, familles, partenaires de la communauté éducative) Maintient cette qualité d'expression dans sa communication écrite et verbale avec les autres professionnels, notamment le tuteur et le binôme Veille à cette qualité dans les différents écrits destinés aux élèves (cahiers et classeurs, supports d'évaluation et affichages...) et à leurs parents (PPRE, cahier de liaison, livret scolaire...) <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise le vocabulaire spécifique lié à son activité professionnelle (en classe et au cours de l'entretien)
CC10. Coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologiques, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe. Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève. En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> Investit de façon constructive dans les différents collectifs. Simplifie avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève. 	<p>Visite 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collabore avec le binôme et opère les régulations nécessaires : élaboration de l'emploi du temps, programmations, progressions... Communique par écrit avec le binôme (cahier de liaison professionnelle, classeur du remplaçant) Rédige les PPRE avec le binôme Collabore avec l'ATSEM et/ou l'ESH et organise leur travail (compétences, consignes, matériel) Apporte sa contribution dans le cadre des instances pédagogiques (conseils de maîtres, conseils de cycles, réunions d'équipes éducatives, ESS...); s'informe des décisions prises en réunion en cas d'absence <p>Visite 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Collabore avec le binôme et opère les régulations nécessaires : évaluation des progrès des élèves, remédiations ; évalue l'efficacité des outils partagés et les fait évoluer au besoin Affirme ses choix pédagogiques dans le cadre du partenariat avec le binôme (et avec l'ATSEM en maternelle) Etablit avec le binôme un bilan du suivi des PPRE Participe à l'élaboration et à la mutualisation d'outils pédagogiques avec l'équipe (construction de progressions de cycles, partage d'outils...); participe à des échanges de service, des décloisonnements ; s'appuie sur le collectif pour éclairer des situations spécifiques en contexte Participe à un projet collectif au sein de l'école <p><u>L'entretien avec le directeur contribuera, sur certains champs, à éclairer l'acquisition de cette compétence.</u></p>
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou de l'établissement et à sa mise en œuvre. Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible. 	<ul style="list-style-type: none"> Simplifie en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou de l'établissement. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Sait décrire les caractéristiques de l'école, ses publics, son environnement socio-économique et culturel Sait identifier le rôle et la fonction des différents membres de la communauté éducative spécifique à son contexte d'exercice (parents, ATSEM, directeur, RASED, coordinateur éducation prioritaire, emploi civique...) Connait le projet d'école et participe à sa mise en œuvre Prend sa place dans les échanges avec les différents membres de la communauté éducative Engage ses élèves dans un projet de classe dans le cadre des liaisons interclasses, inter cycles, inter degrés... <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Propose des actions en lien avec le contexte d'exercice (REP +, RPI, voie bilingue...) Sugère et/ou met en œuvre des actions spécifiques en lien avec le projet d'école (ex : entre dans une fiche action) Est capable d'une attitude réflexive quant à son implication dans le cadre du projet d'école Simplifie et coopère avec les partenaires (RASED, PMI, CAMSP...) pour la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. Entretiens un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque. Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Choisit et utilise un mode de communication approprié et respectueux Prend en compte les informations familiales spécifiques relatives à la vie de l'enfant Favorise le dialogue avec les parents éloignés de la culture scolaire afin de les inciter à rentrer dans l'école Suscite et mène des entretiens avec les familles Participe à la préparation des réunions dédiées aux parents et les co-anime <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> S'engage dans une démarche de coéducation visant la co-construction du parcours de l'élève Coopère avec les parents, les associe au projet de la classe et de l'élève ; propose des projets ouverts aux parents dans lesquels chacun peut s'impliquer Rend explicites les acquis et les progrès des élèves : carnets de suivi, livrets scolaires, traces intermédiaires, travaux affichés régulièrement, cahier de vie ou blog de classe Veille à remettre en main propre les travaux des élèves

<p>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> Coopérer, sur la base du projet d'école ou de l'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives. 	<ul style="list-style-type: none"> Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaît les partenaires de l'école et sait les solliciter à bon escient (municipalité, médiathèque, centre socio-culturel...) <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaît les offres partenariales associatives ordinaires de l'école en contexte Prend sa place dans des projets existants avec les partenaires de l'école Etablit ses perspectives partenariales au-delà de son contexte (par exemple par un environnement numérique de travail)
--	---	---	---	--

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique

<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. <p>En particulier, à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire. Ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaît les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne. Connaît les exigences du socle commun et leur articulation avec les programmes. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaît les prérequis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, sait les expliciter avec des approches diversifiées. Construit des liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaît les contenus à enseigner dans le niveau de sa classe au regard de la programmation Mentionne les compétences visées et/ou les attendus de fin de cycle dans les documents de préparation Adosse les objectifs de séance aux contenus des programmes en vigueur <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Prend appui sur des fondements théoriques pour mettre en œuvre ses enseignements (livre du maître, documents d'accompagnement Eduscol, ouvrages de référence, etc.) Commence à mettre en œuvre des liens interdisciplinaires : élabore un projet interdisciplinaire Etablit, au cours de la séance présentée, un lien explicite entre la discipline enseignée et un autre domaine S'inscrit dans la dynamique des liaisons en inter-cycles et en inter-degrés
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. <p>En particulier, à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école. Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et avertir des personnels spécialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaît et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant Adapte son langage et sa posture à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage. Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Par un guidage bienveillant, est attentif à ce que les élèves s'expriment dans une langue correcte dans diverses situations de communication et d'apprentissage. Fait prendre conscience aux élèves de leurs erreurs et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilise une voix claire, posée et modulée selon les contextes d'enseignement Adapte son registre de langue aux situations d'enseignement et aux capacités de compréhension de ses élèves Sollicite itérativement la prise de parole de ses élèves Veille à la qualité de la langue de ses élèves à l'oral et à l'écrit ; repère les erreurs langagières Formule les consignes de travail de manière intelligible à l'oral comme à l'écrit <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> Veille à la qualité de la langue de ses élèves à l'oral et à l'écrit, et les engage si nécessaire, de manière bienveillante, aux reformulations utiles (étayage rédactionnel, dictée à l'adulte, ...) Veille à proposer quotidiennement des situations de lecture et d'écriture ; donne de la valeur aux écrits de travail Veille à développer le vocabulaire de ses élèves
<p>CC8. Utiliser une langue vivante</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. 	<ul style="list-style-type: none"> Utilise une langue étrangère en tant que de besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> S'appuie sur les langues et les cultures pour développer la curiosité et l'ouverture aux 	<p>La spécificité de l'Académie de Strasbourg distingue deux situations : l'allemand renforcé et la voie bilingue</p> <p>Visite 3</p> <p>Allemand renforcé 3^{ème} semestre</p>

<p>étrangère dans les situations exigées par son métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves. 		<ul style="list-style-type: none"> autres programmes et aux projets européens et internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fait figurer l'enseignement renforcé de la langue allemande dans l'emploi du temps - Respecte le volume horaire 2h : d'enseignement de la langue, 1h culture des pays germanophones Visite 5 - Connaît les invariants d'une séance de langue vivante et mobilise une démarche actionnelle (visite 5) - Réinvestit les acquis langagiers dans la vie quotidienne de la classe (exemple : donner une consigne en allemand lors de la séance d'EPS sauf activités à risques) Voie bilingue (dentité horaire 12h allemand 12h français). - Respecte le cadre académique pour la répartition des enseignements (cf. livret d'accueil du PES) - Assure une continuité avec les apprentissages mis en place par le bilingue
<p>Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses</p>				
<p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. <p>En particulier, à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> Tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage. Maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération. 	<ul style="list-style-type: none"> Traduit les objectifs et les contenus d'enseignement ainsi que les exigences du socle en activités réalisables pour les élèves. Établit une planification à court et moyen terme de ses séquences sur la base des contenus et de la nécessaire progressivité des apprentissages. Organise la mise en œuvre de la séance - en dégageant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée ; - en formulant des objectifs, des consignes et des explications claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées. Utilise en complémentarité les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...) Est vigilant quant à la qualité du matériel servant à la réalisation des tâches. Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoit la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves. Vaill à la diversification des supports proposés aux élèves. Adopte des postures professionnelles diversifiées en fonction des activités engagées. Fait acquiescer aux élèves des méthodes de travail. Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique des élèves et à favoriser la confrontation des points de vue. Favorise le plus souvent possible l'autonomie et la créativité des élèves. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuie sur des outils existants pour organiser la progressivité de ses enseignements - Présente les programmations et les progressions relevant des domaines qui lui sont confiés sur une période - Fait apparaître de façon visible les compétences travaillées dans le cahier journal - Présente une fiche de préparation sur laquelle est repéré un objectif principal permettant de développer des compétences évaluables en lien avec les repères annuels de progression et les attendus de fin d'année - Énonce clairement les consignes (en lien avec l'objectif), préparées éventuellement à l'avance, pour permettre aux élèves de s'engager dans la situation d'apprentissage - Identifie les différentes phases de la démarche d'apprentissage - Assure un étayage de proximité auprès des élèves les plus fragiles <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionne les fondements didactiques de ses enseignements - Adapte les outils existants ; opère des choix réfléchis quant à l'organisation de la progressivité de ses enseignements - Présente les programmations et les progressions relevant des domaines qui lui sont confiés sur l'ensemble de l'année scolaire - Exprime les programmations sous forme de compétences élèves - Présente une séquence d'apprentissage complète - Repère les principaux obstacles que les élèves pourraient rencontrer - Rend explicites les différentes phases de la démarche d'apprentissage - Mobilise différentes modalités de travail (individuel/binômes/groupes/collectif, oral/écrit/kineshésique, groupes homogènes/hétérogènes/besoins, 4 modalités spécifiques d'apprentissage à l'école maternelle...) - Adapte les supports de travail à la diversité des élèves

<p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. ▪ Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. ▪ Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. ▪ Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. ▪ Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. ▪ Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent. <p>En particulier, à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires. ▪ Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'attente). ▪ Apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages. ▪ Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux. ▪ Gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe. ▪ Énonce et explicite l'objet des apprentissages. ▪ Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant. ▪ Dynamise les échanges entre les élèves. ▪ Repère et désamorce un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe. ▪ Veille au respect des règles de sécurité. <p>À l'école maternelle, prend en compte la présence de L'ATSEM pour prévoir l'organisation des activités et construire le cadre d'apprentissage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées. ▪ Explicite les enjeux et les attendus. ▪ Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide. ▪ Favorise la collaboration entre les élèves. ▪ Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repère les comportements/situations dangereux et/ou inadaptés - A établi avec les élèves les règles de vie de la classe - Gère les échanges au sein de la classe ; répartit la parole entre les élèves - Encourage les élèves à exprimer et confronter leurs opinions/leurs stratégies - Explicite les consignes - Donne le droit à l'erreur - Encourage et pointe les réussites de ses élèves - Prévoit des moments de rupture dans la journée - Pour les cours multiples : assure des temps collectifs de classe <p>Visite 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticipe les comportements/situations dangereux et/ou inadaptés - Règle ses interventions en fonction des comportements des élèves - Utilise l'erreur pour faire progresser la classe - Utilise les réponses des élèves pour faire progresser les apprentissages - Annonce explicitement aux élèves l'objectif du travail - Met en place des dispositifs dans la classe qui permettent l'échange, le débat, l'argumentation (pédagogie de projets, conseil d'élèves, débats à visées philosophiques, dilemmes moraux...) - Organise des travaux en groupes dans la classe
<p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. ▪ Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. ▪ Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. ▪ Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation. ▪ Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. ▪ Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprie les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée aux objectifs poursuivis et aux situations. ▪ Applique ses évaluations sur des critères explicites et transparents. ▪ En Lycée professionnel, s'implique dans la mise en œuvre des contrôles en cours de formation. ▪ Utilise l'évaluation dans une démarche d'information des familles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repère les forces et les difficultés individuelles des élèves pour leur indiquer comment progresser et pour ajuster son enseignement. ▪ Varie les techniques et les modalités d'évaluation. ▪ Se questionne et échange avec ses collègues sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils. ▪ Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'auto-évaluation. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise un outil d'observation des progrès des élèves - S'appuie sur l'évaluation en continu pour prévoir les remédiations/consolidation - Analyse et propose différentes modalités de remédiation : outils adaptés, activités décrochées, tutorat, ... - Énonce aux élèves des critères de réussite en début d'apprentissage - Corrige les productions afin de relever des difficultés et des réussites - Repère les élèves à profil particulier (PPRE, PAP, PAI, PPS/GEVASCO) - Observe et prélève des informations sur les stratégies d'apprentissage de quelques élèves - Définit des critères de réussite pour construire l'évaluation de tous les élèves - Commence à construire des outils personnels pour suivre les acquis des élèves <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique l'évaluation formative en cours de séance - Affine et utilise les outils de suivi des apprentissages des élèves pour mettre en œuvre la différenciation pédagogique. - Informe et rencontre les parents pour rendre compte des progrès des élèves. - Organise des entretiens de remise des livrets scolaires/cahiers de réussite - S'appuie sur les critères de réussite énoncés aux élèves pour les engager dans l'autoévaluation
<p>CC3. Connaître les élèves et les processus</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'appuie sur les connaissances en psychologie ainsi que sur des observations objectives pour ajuster 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, les analyse et 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecte les besoins physiologiques, psychologiques et affectifs des élèves en fonction de leur âge et de leur développement propre

d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. ▪ Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'action éducative. 	son action auprès des élèves. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veille à leur faire verbaliser leurs démarches et leur raisonnement. 	aide ces derniers à les améliorer. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives. ▪ Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées. ▪ Contribue à la mise en œuvre de projets ou de dispositifs spécifiques s'intégrant dans un cadre institutionnel et répondant à la diversité des situations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaît la ou les langue(s) utilisées à la maison - Commence à faire verbaliser les démarches et raisonnements des élèves - Connaît les étapes d'une démarche d'apprentissage - S'intéresse aux procédures et stratégies des élèves - Propose des situations d'enseignement adaptées aux élèves pour leur permettre d'entrer dans les apprentissages <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fait expliciter les procédures par les élèves - Invite régulièrement les élèves à évoquer leurs apprentissages - Inscrit ses séquences dans une démarche d'apprentissage cohérente
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. ▪ Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap. ▪ Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour proposer des réponses variées. ▪ Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et prend appui sur les personnes ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise des supports écrits de suivi des élèves (cahiers du jour, grilles, bilan sur le cahier journal, prise de photo des travaux en maternelle...) - Connaît les différents dispositifs d'accompagnement (APC, PPRE, RASED, CLAS, GEVASCO...) et leurs cahiers des charges - Utilise les écrits de validation des compétences (LSU, portfolio des parcours...) - Communique avec le binôme sur le suivi des élèves - A pris connaissance du parcours antérieur de l'élève (conseil de cycle, liaisons inter-cycles et inter-degrés...) - Prend connaissance des comptes-rendus d'équipe éducative de ses élèves - Réfléchit à l'inscription de ses enseignements dans le cadre des Parcours Santé, du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise des supports divers pour rendre compte des progrès des élèves (transcriptions ou enregistrements sonores et vidéo...) - Assure des pauses réflexives/métacognitives - Construit des écrits d'aide aux élèves à besoins particuliers (PPRE...) - Fait verbaliser les stratégies différentes - Participe activement au conseil de cycle - Construit avec les élèves des grilles d'autoévaluation - Prend part ou initie des rencontres avec les parents, les différents partenaires et éducateurs en charge de l'enfant (orthophoniste, accompagnateur CLAS,...) - Réalise une ou des actions dans le cadre des Parcours Santé et Éducation Artistique et Culturelle de l'élève
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. ▪ Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ▪ Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. ▪ Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages. ▪ Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi. ▪ Soutient l'ambition de tous les élèves par une pédagogie de l'encouragement. 		
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication				
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. ▪ Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. ▪ Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet. ▪ Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier. ▪ Aide l'élève à chercher, à sélectionner des informations sur Internet. ▪ Connaît et utilise les services et ressources institutionnels pour s'informer, communiquer, se former. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exerce une veille documentaire ▪ Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation de ses séances. ▪ Initie les élèves à la pluralité des supports et des ressources. ▪ Aide l'élève à structurer l'information recueillie. ▪ Intègre à une activité une modalité de travail numérique 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise le matériel informatique et les outils numériques existant dans la classe, dans l'école - Se forme à l'usage du matériel existant - A conscience de la dimension éthique de l'usage des TICE (risques liés aux réseaux sociaux, cyber-harcèlement, respect des sources et de la propriété intellectuelle, droit à l'image) - Se renseigne sur les prérequis des usages du numérique de la classe (nécessaire sécurisation des usages scolaires d'Internet : moteurs de recherche sécurisés ; pare-feu ; chartes des usagers) - Utilise des moteurs de recherche sécurisés (Qwant) - Mobilise les personnes ressources éventuelles au sein de l'école, de la circonscription, de l'ESPE... - Utilise les ressources institutionnelles (Éducation) et autres en vérifiant et en mentionnant les sources pour préparer sa classe - Utilise les TICE pour la production de ses outils (fiches de préparation...) au moins partiellement - Mène une séance sur les risques associés aux usages du numérique <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilise les TICE pour la production de supports de travail des élèves

			<p>qui améliore l'implication - individuelle et collaborative - des élèves dans leurs apprentissages.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribue aux travaux en équipe via des espaces numériques dans le cadre de sa formation ou de l'exercice de son métier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilise l'outil numérique au moins dans une séquence (pendant la visite ou hors séances observées) - Pratique un retour réflexif sur son usage du numérique - Utilise les supports différenciés possibles (ex: supports avec polices, espacement et couleurs variés à l'usage des élèves « dys ») - Utilise des exercices adaptés à l'objectif visé dans au moins une séquence - Présente des traces d'activités produites par le recours aux TICE
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.				
<p>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. ▪ Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. ▪ Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. ▪ Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repère, dans l'observation de la pratique du tuteur et les échanges avec les collègues, des éléments à expérimenter. ▪ Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques ; ajuste sa pratique en conséquence. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduit une analyse de son activité seul, en entretien et/ou en collectif de travail pour ajuster ses pratiques. ▪ S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école, de l'établissement. 	<p>Visite 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accepte de questionner sa pratique - S'inscrit dans une dynamique d'autoformation dans la didactique d'une discipline - Identifie les éventuelles distorsions entre l'objectif d'apprentissage énoncé et la nature des tâches demandées aux élèves - A pris connaissance des ressources proposées lors des visites précédentes - Conçoit le réinvestissement des conseils donnés dans la pratique quotidienne de la classe - Se forme à l'enseignement de la langue allemande en cas de maîtrise insuffisante/d'un manque d'aisance <p>Visite 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuit une dynamique d'autoformation dans le domaine de la didactique des disciplines - A pris en compte les conseils produits par le tuteur pour faire évoluer sa pratique - Identifie les éventuelles distorsions entre l'objectif d'apprentissage énoncé et la nature des tâches demandées aux élèves - Identifie ses points d'appui et les points à renforcer - Transfère les conseils donnés dans d'autres contextes, d'autres champs disciplinaires